

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

**SEMBLANÇAY-CERELLES**

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**

**26 Octobre 2022**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le

ID : 037-253701478-20221026-OCT\_07\_2022-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Date d'affichage : 21 Octobre 2022

Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-07/Approbation du Procès-Verbal valant compte rendu du Conseil du SIAEP**

IL est proposé au Conseil Syndical du SIAEP Intercommunal d'adduction d'eau Potable CHARENTILLY, SAINT ANTOINE DU ROCHER, SAINT ROCH, SEMBLANÇAY, CERELLES d'adopter le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du 13 Avril 2022.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **adopte** le procès-verbal du 13 Avril 2022.

Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM



**SEMBLANÇAY-CERELLES**

***Siège social : mairie de Semblançay (37360)***

***26 Octobre 2022***

L'an deux mil vingt-deux, le 13 Avril à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 10

Date d'affichage : 21 Octobre 2022  
Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-08 / Informations sur les délégations de compétences accordées au Président**

Monsieur Le Président informe les élus du conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Signature du Devis 22C636 VLS TP pour extension réseaux rue de la Poste à St ANTOINE DU ROCHER pour 15 266 € HT
- Signature du Devis 22C762 VLS TP pour extension réseaux allée de la Filonnière à CERELLES pour 8 499 € HT
- Signature du Devis 22C761 VLS TP pour renouvellement AEP allée de la Filonnière à CERELLES pour 21 142 € HT
- Signature du Devis 22DE121 DUPUET Franck pour mission MO analyse offres la Picherie ST ROCH pour 2 750 € HT
- Signature du Devis DE220800084 INOVALYS campagne CVM dans le cadre de l'Etude Patrimoniale pour 4 762.98 € HT

Le conseil syndical prend acte.

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM

Transmis au représentant de l'Etat le	11/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	11/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

**SEMBLANÇAY-CERELLES**

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**

**26 Octobre 2022**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le

ID : 037-253701478-20221026-OCT\_09\_2022-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Date d'affichage : 21 Octobre 2022

Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-09/Marché Public Travaux Aire d'accueil gens du voyage SEMBLANÇAY**

Suivant le seuil de 100 000€ HT des marchés publics de travaux pouvant être conclus sans publicité et mise en concurrence.

Suivant la délibération 2020-18 fixant les modalités de délégation accordées au Président à hauteur de 40 000 € HT.

Et Vu l'estimation des travaux inscrits au Budget à hauteur de 100 000€ HT pour cette opération.

Mr le Président vous informe avoir reçu deux devis, et demande au conseil de voter afin de statuer sur l'Entreprise qui effectuera les travaux :

- VLSTP Devis 22C760 pour 91 835 € HT
- EUROVIA Devis ATD 22 303 pour 95 700 € HT

*Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, valide l'entreprise VLSTP pour 91 835 € HT à effectuer les travaux Aire d'accueil gens du voyage à SEMBLANÇAY et autorise Mr le Président à signer le devis.*

Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

**SEMBLANÇAY-CERELLES**

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**

**26 Octobre 2022**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le

ID : 037-253701478-20221026-OCT\_10\_2022-DE



L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Date d'affichage : 21 Octobre 2022

Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-10/Marché Public Travaux Rue de la croix St Jean CHARENTILLY**

Suivant le seuil de 100 000€ HT des marchés publics de travaux pouvant être conclus sans publicité et mise en concurrence.

Suivant la délibération 2020-18 fixant les modalités de délégation accordées au Président à hauteur de 40 000 € HT.

Et Vu l'estimation des travaux inscrits au Budget à hauteur de 95 000€ HT pour cette opération.

Mr le Président vous informe avoir reçu deux devis, et demande au conseil de voter afin de statuer sur l'Entreprise qui effectuera les travaux :

- VLSTP Devis 22A724 pour 95 615 € HT
- AQUALIA Devis D/163/AEP/2022 pour 98 674 € HT

*Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, valide l'entreprise VLSTP pour 95 615 € HT à effectuer les travaux rue de la croix St Jean CHARENTILLY et autorise Mr le Président à signer le devis.*

Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

**SEMBLANÇAY-CERELLES**

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**  
**26 Octobre 2022**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022  
Reçu en préfecture le 04/11/2022  
Affiché le  
ID : 037-253701478-20221026-OCT\_11\_2022-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Date d'affichage : 21 Octobre 2022  
Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h40

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-11/Marché Public Travaux Rue de la Picherie à SAINT ROCH**

Monsieur le Président annonce que le conseil syndical doit délibérer pour le lancement du marché public de travaux de remplacement de canalisations de distribution AEP rue de la Picherie à St ROCH. Ce marché a été passé selon la procédure adaptée. Il informe que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 septembre et le 26 Octobre 2022 à 9h, afin de statuer sur les devis.

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres pour l'Entreprise VLSTP à hauteur de 142 281€ HT.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, approuve le choix de la Commission d'appel d'offres et charge Mr le Président de signer l'acte à venir.

Transmis au représentant de l'Etat le	4 1 11 2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4 1 11 2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN  
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

**SEMBLANÇAY-CERELLES**

***Siège social : mairie de Semblançay (37360)***

***26 Octobre 2022***

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le

ID : 037-253701478-20221026-OCT\_12\_2022-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Date d'affichage : 21 Octobre 2022

Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h40

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-12/ Décision modificative N°1**

Suivant l'avancement des travaux prévus sur le budget du SIAEP :

Sur CHARENTILLY : il a été inscrit au Budget la somme de 250 000 € vu le projet de renouvellement de canalisations rue de la croix St Jean-rue du Moulin Moreau et rue de l'Arche.

Cette année, les travaux s'élèvent à 95 000 € HT, les autres travaux à hauteur de 155 000 € HT sont reportés à l'année prochaine.

Et suivant les autres travaux sur réseaux à l'opération 43 qui ne sont pas réalisés,

Nous allons avoir besoin d'emprunter que 83 000 € HT

D'où la nécessité de la DM suivante : Travaux sur canalisations

Section investissement	
D 21531 OP 43 Travaux réseaux - 167 000 Euros	R 1641 Emprunt : - 167 000 Euros

*Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1*


Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022

Le Président  
Antoine TRYSTRAM



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**  
**SEMBLANÇAY-CERELLES**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022  
Reçu en préfecture le 04/11/2022  
Affiché le   
ID : 037-253701478-20221026-OCT\_13\_2022-DE

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**  
**26 Octobre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Date d'affichage : 21 Octobre 2022  
Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h40

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

**2022-13/ Décision modificative N°2**

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la recherche d'emprunt, à hauteur de 83 000 € à taux fixe sur une durée de 15 ans maximale en fonction de l'avancement des travaux pour l'opération 43 Travaux sur réseaux et à signer l'offre auprès de l'organisme bancaire le mieux-disant.

*Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, autorise le Président à procéder à la recherche d'emprunts sur l'opération citée et à signer l'offre auprès de l'organisme bancaire le mieux-disant.*

Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN**  
**COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**  
**SEMBLANÇAY-CERELLES**

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
Reçu en préfecture le 04/11/2022
Affiché le
ID : 037-253701478-20221026-OCT_14_2022-DE

**Siège social : mairie de Semblançay (37360)**  
**26 Octobre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 26 octobre à 10 heures, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 12

Date d'affichage : 21 Octobre 2022  
Date de convocation : 21 Octobre 2022

**Présents :**

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean, Mr MOTARD Jacques
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr QUITTET Laurent, Mme PAIN Claude
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal,

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h35  
Mr GROUX Guy est arrivé à 10h45

**Absents excusés :** Mr GROUX Guy (commune de CERELLES), Mme DE SAINT SALVY Marie (commune de CERELLES) Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY)

Assistait également à la réunion, Mr COLLIN Raphaël (VEOLIA) et Mme BONTOUX Margot (DUPUET F. Sarl).

**Secrétaire de séance : Mme GROSBOIS Chantal**

## **2022-14/ Rapport annuel de délégué VEOLIA pour l'exercice 2021**

Monsieur le Président expose au conseil syndical :

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, imposant un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable doit être présenté au conseil syndical. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après lecture du rapport et débat, après délibération le conseil syndical, à l'unanimité, **adopte** les rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du SIAEP exercice 2021.

Transmis au représentant de l'Etat le	4/11/2022
PUBLIE ou NOTIFIE le	4/11/2022
ACTE EXECUTOIRE	4/11/2022

Pour extrait certifié conforme  
A Semblançay, le 2 Novembre 2022  
Le Président  
Antoine TRYSTRAM

